

COMMUNE DE SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2024

DÉLIBÉRATION N° 2024-03-010

Nombre de membres en exercice : 27
Nombre de membres présent(s) : 24
Nombre de suffrages exprimés : 27
Nombre d'absent(s) : 3
Nombre de pouvoir(s) : 3

Vote :

Pour : 27
Contre : 0
Abstentions : 0
Ne vote(nt) pas : 0

Le vingt-huit mars deux mille vingt-quatre, à 20h00, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire à la salle du Colombier, sous la présidence de Monsieur Eric LARDON, Maire.

Date de convocation : 14 mars 2024

Membres présents en séance :

Eric LARDON, Hélène DE SIMONE, Alain THOLOU, Marcelle DJOUHARA, Patrick AIVAZIAN, Charlotte DEGUIN, Antoine RODRIGUEZ, Christiane CLUZEL, Stéphane VILLARD, Martine CHARLES, Pierre PASQUIER, Margot SOLVIGNON, Christelle PLUCHAUD (arrivée à 20h06), Marc COMBETTE, Florence GAVARD (arrivée à 20h11), René MEASSON, Odile PHILIPPON, Marie-Pierre SEON, Serge TRIIOULEYRE, Claude TOUILLOUX, Corinne VERDIER, Frédéric PER, Anabel FOURNIER-FAURE, Patrice BRAUD (arrivé à 20h03)

Membre(s) absent(s) excusé(s) :

Arnaud DE MAZENOD, Florence CHEUCLE, Henri CELLIER

Membre(s) ayant donné un pouvoir :

Arnaud DE MAZENOD pouvoir à Antoine RODRIGUEZ, Florence CHEUCLE pouvoir à Marie-Pierre SEON, Henri CELLIER pouvoir à Alain THOLOU

Les conseillers présents représentant la majorité des membres en exercice, qui sont au nombre de 27, il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à la nomination d'un(e) secrétaire. Monsieur Patrice BRAUD ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Objet : BUDGET COMMUNE - VOTE DU BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2024

Certifié exécutoire
Transmis à la Sous-Préfecture de
Montbrison
le :

Publié ou notifié :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202566-20240328-2024-03-010-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/04/2024
Publication : 05/04/2024

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres :

- **APPROUVE** les sections de fonctionnement et d'investissement du budget primitif principal de l'exercice 2024 qui s'équilibrent en dépenses et en recettes :

- à la somme de **4 652 715,00 €**, en section de fonctionnement,
- à la somme de **2 369 295.70 €**, en section d'investissement, comportant le report des restes à réaliser de l'exercice antérieur (montant : 458 570.68 € en dépenses et 334 379.00 € en recettes).

La liste des opérations est la suivante :

N° Opération - Intitulé de l'opération	Nouveaux crédits (hors RAR)
152 RESERVES FONCIERES	235 000,00 €
196 MATERIEL ET MOBILIER	59 500,00 €
197 BATIMENTS COMMUNAUX	95 222,02 €
199 NOUVELLE MAIRIE	8 000,00 €
204 SUBVENTIONS EQUIPEMENT VERSEES	169 403,00 €
207 VOIRIE DIVERSE	16 000,00 €
212 ETUDE CENTRE-BOURG	80 000,00 €
224 EGLISE	20 000,00 €
229 COLUMBARIUM & CIMETIERE	9 000,00 €
240 EQUIPEMENTS SPORTIFS	217 000,00 €
259 AMENAGTS URBAINS DIVERS	47 000,00 €
264 HOTEL DE TOURNON	7 500,00 €
264 VIDEOPROTECTION	25 100,00 €
267 SIGNALTIQUE & COM	16 300,00 €
268 BAT SERVICES TECHNIQUES	10 400,00 €
275 TRAVAUX HAMEAUX	5 000,00 €
283 POLE ENFANCE JEUNESSE	23 500,00 €
285 BATIMENTS SCOLAIRES	281 300,00 €
286 TRX SECURISATION INCENDIE	30 000,00 €

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SAINTE-MARCELLIN-EN-FOREZ, LE 2 AVRIL 2024

Le Maire,

Eric LARDON



Le Secrétaire de séance

Patrice BRAUD